

Bien! cette demeure maudite: repit son ancien aspect de désolation; l'Herbe pousse de nouveau dans les cours; et les animaux errèrent en liberté partout, et aujourd'hui les murs délabrés s'éroulent et tombent en ruines. On ignore ce que Jacques l'Indoulet est devenu. Est-il mort en pays étranger, durant un voyage? personne n'en sait rien. Seulement les vieillies femmes de Cranse racontent que, le jour du double anniversaire de la mort de Jean et du pacte de Jacques avec le démon, le gouffre de Fontaines jeta des flammes plus que jamais on ne lui en avait vu jeter. On aurait dit qu'une affreuse épile, ce célébrant avec d'excrables transpirés de joie dans ces lieux hantés par les mauvais esprits, qu'elle célébrait la prise de possession d'une proie looq-tems attendue.

L'AGE DES FEMMES.

Qu'est-ce qu'on appelle une jeune femme? Est-ce un mérite d'avoir dépensé moins d'années que les autres, et d'en avoir par conséquent davantage à donner à l'Amour au mieux. Une femme de vingt ans qu'on ne trouve pas qu'on espère la garder plus longtemps? — Non, mais une femme de tant apprécier l'éternité jeunesse, dans les femmes, ont aussi la prétention de ne les garder guère qu'un mois ou deux.

On aime la jeunesse parce qu'ordinairement elle paye le un franc de ce qu'elle en a peu pour une femme et une, la légèreté de la taille, et de la démarche, l'éclat des yeux et des dents, la fraîcheur de la peau.

Beaucoup de femmes de trente ans ont conservé ces avantages, beaucoup de femmes de dix-huit ne les ont plus et ne les ont jamais eus. — Vous voyez cependant que ce n'est pas l'âge même en ce cas la femme de dix-huit ans, par exemple, qu'elle est jeune; — pour moi, j'aimerais mieux une vieille femme que lui jeune, qu'une jeune femme qui serait vieille. — L'âge est un étiquette et peut servir à renseigner sur une femme que l'on n'a pas vue. — Mais s'agit-il de l'âge d'une femme, après qu'on la connaît. — C'est faire comme ces faux grommets qui ne reconnaissent le vin de Bordeaux qu'au bouchon et à la fumée de la bouteille.

Quand on plaisante les femmes sur l'habitude qu'elle ont de changer leur âge, on ne pense pas que c'est un ridicule, mais, comme presque tous ceux qu'elles ont, leur est donné par les hommes qui ont l'air de s'estimer que la jeunesse, — non à cause des agréments qu'elle perdrait par les années, qui vont venir, — mais pour elle-même et sans raison.

APOLOGUE.

Un voyageur rencontre, un jour, dans une savane de l'Amérique, deux sauvages, deux peaux-rouges à côté d'un arbre, jouant avec beaucoup d'attention à un jeu d'adresse avec deux cailloux. Le voyageur s'arrêta près d'eux et les regarda fixement. — Il faut ouvrir, pensa-t-il, que la partie est intéressante, car ils jouent avec une application et une émotion peu communes. — Il se pencha un soleil bien le sur front est bien adroit. — mais le grand qui est dévoré d'un serpent jaune ne le lui eût pas. — Bravo! le serpent jaune. — Ah! très bien. le soleil bleu. — Voilà le coup décisif. — Mais, c'est le soleil bleu qui a gagné. — Eh bien! je n'en suis pas fâché! — Il me plaît beaucoup le soleil bleu. — Soleil bleu, recevez mes félicitations! — Visage pâle, mon ami, dit le soleil bleu, c'est en l'apercevant venir la-bas, que nous nous sommes mis à jouer, et je ne te cherchai pas que nous avons joué à qui le gagnait.

LE FANTASQUE. QUÉBEC, SAMEDI, 11 MARS, 1813.

Fantasies, REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANONS. (Qui l'un aime bien chérie.)

SOCIÉTÉS ST. JEAN-BAPTISTE.

Par le rapport qu'on nous transmet de St. Nicolas et que nous insérons dans nos colonnes de ce jour on verra que l'organisation d'une société nationale est maintenant chose accomplie. Ces premiers procédés font honneur à leurs auteurs et à l'esprit hautement nationale de cette paroisse. Nous apprenons avec plaisir que la paroisse de St. Gervais a déjà pris quelques arrangements pour suivre cet exemple. La Ri-

vière du Loup et Male Verte s'émeuvent pour le même objet. Nous rappellerons aux localités qui desireront s'engager sous cette noble bannière la fête patronale de St. Jean-Baptiste est le 24 Juin, de sorte que si elles veulent s'organiser d'avance afin de pouvoir inaugurer leurs sociétés par une célébration, elles n'ont plus de temps à perdre.

LA SAINT JEAN BAPTISTE, A ST. NICOLAS.

A une assemblée publique des habitants de St. Nicolas, tenue le cinq du courant; à la salle publique de la dite paroisse, aux fins de prendre en considération s'il y avait lieu de former dans cette paroisse une Société Nationale Canadienne; les résolutions suivantes furent unanimement adoptées.

Maurice Scott, Eruyer, au fauteuil. Pierre A Doucet, Eruyer, secrétaire.

Résolu 1o. Proposé par Olivier Grigora Ecr. J. P. secondé par M. Olivier Paquet.

Que cette Assemblée apprenant, les bienfaits sans nombre qui écoulent des Associations dont le but est de promouvoir les intérêts sociaux et moraux d'un peuple, considérer que pour établir parmi la population canadienne ce seul et unique moyen d'union de prospérité, il devient le premier le nécessaire de former dans chaque localité des Associations dont le but soit de soulever les lieux d'union qui doivent exister entre toutes les Canadiennes.

Résolu 2o. Proposé par Benjamin Gagnon Eruyer, Conseiller, secondé par Jean Baptiste Charland.

Que les habitants de cette paroisse se forment en une Association dans le but d'entretenir, entre eux cette union et cet accord si désirables et si nécessaires entre des citoyens d'une même origine et d'une commune patrie, et afin de conserver intact ce bel héritage de nos pères, et Nos institutions, notre langue et nos lois, et que dans ce but cette Assemblée se forme en Société sous le nom de « Société St. Jean Baptiste » et adopte pour Patron ce glorieux protecteur du pays.

Résolu 3o. Proposé par M. Joseph Gagnon, secondé par M. Frédéric Demers.

Que cette société soit composée d'un Président, d'un Président Adjoint de deux Vices Présidents, d'un Trésorier de trois Collecteurs, de deux Secrétaires et d'un quindie immense de membres.

Résolu 4o. Proposé par M. Augustin Fréchette secondé par M. F. X. Demers. Qu' Maurice Scott Ecr. soit Président, Olivier Grigora Ecr. J. P. Président-Adjoint, Benjamin Gagnon Ecr. et M. Olivier Paquet Vice-Présidents, Bazile Demers Ecr. Trésorier, M.M. Jean Baptiste Charland, Jean Baptiste Aubin et Nicolas Bélanger, Collecteurs et Pierre A. Doucet et Félix Glatkemeyer Ecr. Secrétaires.

Résolu 5o. Proposé par Bazile Demers Ecr. secondé par M. François Gagnon.

Qu'un Comité soit nommé pour rédiger les Statuts et Règlements de la Société et que les Présidents, Vice-Présidents, Trésorier, Secrétaire et M.M. J. Eugène Doucet, Joseph Gagnon, Augustin Fréchette, Frédéric Demers, Germain Charland, Clément Demers et Fluvien Demers composent le dit Comité avec pouvoir d'ajouter à son nombre; et que le dit Comité fasse rapport Dimanche prochain.

Résolu 6o. Proposé par M. Frédéric Demers secondé par M. Charles Gignas.

Que les Secrétaires de la Société St. Jean Baptiste de la paroisse St. Nicolas, soient autorisés à correspondre avec les Secrétaires des autres Sociétés de St. Jean-Baptiste établies en ce pays, pour et au nom de cette société.

M. SCOTT,

Président.

P. A. DOUCET,

Secrétaire.

BAZIL.—Le produit du bazar des dames catholiques de cette ville s'est élevé à £310 10s. 6d.

OPINION-PUBLIQUE.

Mystère politique. C'est-à-dire comique, en un acte.

Dis moi à quel journal tu souscris et je te dirai qui tu es. SCÈNE SEPTIÈME.

Si l'on s'en amuse la discussion roulait sur la question soulevée par l'un des convives, d'introduire dans l'adresse quelques mots de félicitation à l'adresse du ministre.

COMTE.— En vérité messieurs, je commence à désespérer du succès de notre adresse. Vous voulez en faire une chose toute politique, tandis que le point de vue sous lequel j'embrassais cet objet était tout à fait différent. Je vous avouerai sans faiblesse, j'aime à faire les choses selon la règle de la convenance, selon une courtoisie plus en harmonie avec les idées générales de chacun. Croyez-moi, messieurs, j'ai assez étudié, j'ai assez lu de journaux de toutes manières pour me persuader que toute démonstration publique doit, pour avoir un bon effet, se dépouiller de tout caractère exclusif. Or il y a en ce moment, écoutez, j'en vous parle franchement, en homme qui pèse ses paroles d'après ses convictions et qui n'aquiesce en mêmes convictions que sur l'étage consciencieux et impartial des organes de chacun des partis, il y a dix-sept cent opinions diverses sur le point en question; les uns doutent, les autres sont en leur cœur, les autres se félicitent, on ne s'en sent pas.

REU.— Comprends plus Monsieur comte! — Je trouve incommode tant il veut accommoder tout le monde. Moi je vous dis que parmi cette population, moi le bon peuple, parmi cette élite, honnête et heureusement nombreuse qui attend pas de grâces personnelles, mais qui désire l'avancement du pays il n'est qu'une opinion sur le ministère et je vous dirai franchement moi aussi ce qui en est. Nous le parti libéral sans arrière pensée, le parti de la majorité, nous croyons que le ministère tel qu'il existe, à l'exception d'un seul nous sommes satisfaits. Nous croyons qu'il faut mieux nous occuper de ce qui est de la nation et de la nation que de nous occuper d'indifférents et douter; il faut espérer hautement, réclamer nos droits, nous veiller sur nous-même parce que ce ne sont pas des deux et que les hommes qui ne sont pas habitués à manier les affaires, bien haut, sont exposés à de tels tourmens de tête qui nous font égarer une partie de nos forces. Il faut donc à nos ministres quelques mots, encourageants, afin de leur montrer que nous avons confiance en eux, en leurs talents, en leur ambition; il faut à Sir Chs. Bagot quelques mots de remerciements parce qu'il n'a pu être poussé au bien par la nécessité, il lui a fallu plus de courage pour l'opérer qu'il n'en fallait à ses prédécesseurs pour faire le mal.

PROFONDE.— Bravo, Rigidour, sais-tu que tu ferais ardeur, éloquent même lorsqu'on te fait des vers de ton caractère; topo; moi dans la main, tout ce que tu as dit est la raison même, seulement il n'y a qu'une chose qui me chagrine dans tout ce bel échantillon de liberté qu'on nous fait depuis quelque temps; c'est que je ne puis chasser de mon esprit l'idée que tout cela finira quelque jour à l'égard de ce que nous disons pique tondu par les renards, nous attraper les montons, et malheureusement l'expérience du passé nous montre que l'on peut nous prendre à petits frais. Quant à moi néanmoins, quoique je croie peu aux vertus d'un homme d'Etat, je vaudrais pour que l'on glisse dans l'adresse quelques mots généraux et directs en faveur de l'administration actuelle et de félicitation à celui qui nous l'a procuré. Il me semble que sans cela notre adresse ne servirait à rien et se honorerait à un simple compliment de jour de fête. Avant tout il faut qu'une mesure publique soit politique, ou la flatterie et même le mensonge sont aussi nécessaires en politique que l'argent l'est en guerre.

LENAIR.— Vous avez tous raison, me saluez, je m'empresse d'écrire. Ne vous ennuiez cette occasion d'exprimer à votre Excellence les sentiments d'adoration que nous inspire la grande idée inouïe avec laquelle vous avez bien voulu